

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de réunion de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Patrice DELHEURE, le onze décembre deux mille vingt-trois.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Patrice DELHEURE, François COLLADO, Sébastien VITALI, Robert GAUTHIER, Jean-Philippe PEZET, Marie-Claude VABRE, Mustapha MOURCHID, Nathalie DURAND, Jean-Philippe BLATGÉ, Aurélie CARIA, Audrey ROUFFIAC, David TARDIEU, Laure BACABE, Emmanuelle ROYER, Marion BORTHELLE, Anne GALIBER D'AUQUE.

Absents-Excusés : Marie-Thérèse LACOMBE procuration à François COLLADO, Elsa KLAVUN procuration à Marion BORTHELLE.

Nombre de présents : 16

Date de convocation : 11 décembre 2023

Secrétaire de séance : François COLLADO

Nombres de membres :

En exercice : 18	Présents : 16	Votants : 18
------------------	---------------	--------------

06 03 2023 Plan de financement mobilier salles socio culturelles

La commune est en train de réaliser l'opération de déconstruction et de reconstruction de l'immeuble abritant la maison des associations, la cantine scolaire et la garderie.

Le rez-de-jardin est destiné à accueillir les activités scolaires et périscolaires.

Le rez-de-chaussée est destiné à accueillir et développer les activités socioculturelles initiées par la commune ou le milieu associatif.

Le rez-de-chaussée comprend :

- La partie bibliothèque rayonnage pure d'une surface de : 53 m²
- Deux salle destinées aux activités socio culturelles d'une surface de : 60 m² et de 40 m²
- Un bureau équipé de matériel informatique en accès public vers internet pour une utilisation culturelle ou accès aux démarches administratives du service public. 12 m²
- Hall d'exposition de 44 m²

Soit un total couvert destiné aux activités socio culturelles de 209 m²

- Une terrasse de lecture d'une surface de 13 m²

Ces salles doivent être équipées de mobilier.

Les devis estimatifs de ces équipements sont les suivants :

- Mobilier salle des activités socioculturelles	20 468 €
- Mobilier salle de lecture bibliothèque	40 077 €
- Rayonnage salle de lecture bibliothèque	10 551 €
- Équipement de visioconférence salle socioculturelle	<u>5 897 €</u>
Total du besoin	76 993 €

Financement :

- Etat DETR 30 %	23 098 €
- Région 20 %	15 398 €
- Conseil départemental 30 %	23 098 €
- Autofinancement 20 %	<u>15 398 €</u>
Total du financement	76 993 €

Après délibération le conseil municipal adopte à l'unanimité ce plan de financement à l'unanimité et autorise Monsieur le maire à engager ces dépenses d'investissement inscrites au budget et à demander les subventions correspondantes.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance

François COLLADO



Le Maire,

Patrice DELHEURE

